



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Régularisation d'affouillement pour la mise en place d'une plate-forme de transit et d'une installation de concassage-criblage, soumises à enregistrement, sur la commune de Cressanges (03)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

TAINE Père et Fils

Raison sociale

TAINE Père et Fils

N° SIRET

8 0 5 3 0 8 1 5 2 0 0 0 2 6

Type de société (SA, SCI...)

Société par actions simplifiées

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

TAINE

☒ Monsieur

Prénom(s)

Jean-Pierre, Louis

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1-a)	Affouillements du sol

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Taine Père et Fils a déclaré les activités de station de transit et de broyage de bois, respectivement déclarations A-6-C9G4VZVSD et A-6N680EZG36V, le 25 aout 2016.

Ces activités ont nécessité un affouillement des sols afin que la plate-forme de transit soit relativement plane. Le présent projet consiste donc en une régularisation de cet affouillement ainsi qu'en la régularisation de la plate-forme de transit dont la superficie est dorénavant supérieure à 10 000 m² et d'une installation de concassage-criblage de produits minéraux, aujourd'hui exploitée sans autorisation.

4.2 Objectifs du projet

L'entreprise Taine a une petite activité de travaux publics et dans ce cadre a ressenti la nécessité de recycler des matériaux. Ainsi, elle a créé cette plate-forme afin d'une part de traiter ces matériaux de recyclage et d'autre part de s'affranchir de prestataires externes.

Ce sont environ 800 à 1000 m³ par mois de matériaux qui sont déposés sur le site pour être recyclés. Ils proviennent de l'entreprise Taine ou d'entreprises extérieures.

L'entreprise souhaite poursuivre cette activité et doit donc régulariser sa situation. Ainsi, en parallèle de cette demande, l'entreprise régularisera également sa situation en déposant des demandes d'enregistrement au titre des rubriques 2515 et 2517.

En parallèle de cette demande, nous signalons qu'une demande d'autorisation environnementale pour un projet de carrière est en cours d'études.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Environ 6000 m3 de matériaux ont déjà été extraits pour l'affouillement et les matériaux extraits ont été employés localement pour la réfection de chemin et divers travaux.

Les travaux de décapage ont été fait à l'avancement. et la terre végétale a été stockée séparément

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'activité de recyclage fonctionnera environ 5 jours / mois pour recycler les 800 à 1000m3 de matériaux provenant de l'entreprise Taine ou d'autres entreprises.

En considérant une densité de 1,6, ce sont environ 1300 à 1600 tonnes de matériaux qui seront recyclés par mois. Cela représentera environ 8 à 10 aller-retour de camion en moyenne.

L'accès au site se fait par une route goudronnée, la vitesse des camions sera limitée à 30 km/h.

Un protocole chargement-transport sera mis en place ainsi qu'une procédure d'admission pour les matériaux à recycler.

La remise en état final du site prévoit la remise en place des matériaux déblayés lors de l'affouillement, puis un régalage de la terre végétale et ensuite en remise en prairie naturelle.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet de déclaration au titre des rubriques 2517 et 2260 de la nomenclature des ICPE.

Dans le cadre de cette régularisation, le projet est soumis aux rubrique 2510-3 (A) et 2515 (E) et 2517(E).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de l'affouillement	1,5 ha
Station de transit (rubrique 2517) - surface >10 000 m ² Installation de traitement (rubrique 2515) - puissance	2,2 ha 700 kW

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :
Lieu-dit :
Localité :
Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune de Cressanges est couverte par une carte communale. Les parcelles couvertes par le projet sont en zone agricole ou boisée

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF de type I la plus proche (Etang de Messarges) se trouve à environ 4,3 km au Nord du site. La ZNIEFF de Type II la plus proche (Forêts de Plaine) se trouve à environ 4,3 km au Nord du site.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le monument historique le plus proche est le château de Noyant, situé à environ 3.4 km au Nord du site. Le site patrimonial remarquable le plus proche est celui de Souvigny, situé à environ 5,5 km au Nord-Est du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le site Natura 2000 le plus proche (Massif forestier des prieurés : Moladier, Bagnolet et Messarges) se trouve à environ 5,7 km au Nord du site
D'un site classé ?	☐	☒	Les sites classés les plus proches (Parc de Balaine et église, château et Prac Chapeau) sont situés à plus de 28 km du site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'engendre aucun prélèvement d'eau
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les travaux nécessaires pour la réalisation de la plate-forme de transit ont impliqué l'extraction de matériaux afin que la plate-forme soit plane. Les matériaux extraits ont été employés localement pour la réfection de chemin et divers travaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet n'implique pas l'utilisation d'eau potable, ni de rejets d'effluents
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Une prospection naturaliste a eu lieu en 2012 sur le site dans le cadre d'un projet carrière déposé en 2015. Aucune espèce protégée ou patrimoniale n'y avait été recensée. Le site présentait un intérêt écologique faible à modéré. L'exploitant prévoit de garder les haies entourant le site. Il n'y aura pas de nouvelles zones décapées.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site Natura 2000 "Massif forestier des prieurés : Moladier, Bagnolet et Messarges" se trouve à environ 5,7 km au Nord du site. Le site se trouve sur une partie de l'emprise du projet de 2015. L'étude d'impact concluait alors que le projet n'avait pas d'impact sur les habitats et espèces ayant motivé la désignation du site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet est situé sur des terres en landes, non exploitées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Alea moyen concernant le risque retrait/gonflement des argiles sur une moitié Ouest du site. Risque sismique faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Environ 800 à 1000m ³ par mois de matériaux sont acheminés sur le site pour recyclage. En considérant une densité de 1,6, cela représente environ 1300 à 1600 tonnes. Le traitement se fait environ 5 jours par mois. Cela engendre donc environ 8 à 10 aller-retour de camion en moyenne. (CF cartographie des itinéraires). Dans la traversé du bourg les camions sont limités à 30km/h (présence de panneaux à proximité du site), présence d'enrobés
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Utilisation d'une installation de concassage-criblage, présence d'engins sur le site
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	Des mesures de bruits seront faites lorsque le site sera régularisée
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	L'exploitation pourrait engendrer des émissions diffuses de poussières lors des campagnes de concassage-criblage (environ 5 jours par mois) Ces rejets seront faibles et limiter aux campagnes de recyclage. L'installation de traitement est équipée d'un brumisateuseur Un suivi des poussières sera mis en place.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le site se trouve au niveau d'une prairie sans activité humaine.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Il n'y aura aucun stockage de carburant et autres produits polluants sur le site.
Des produits absorbants sont présents dans les engins en cas de pollution accidentelle.
Le ravitaillement des engins se fait sur site en bord à bord au dessus d'une aire étanche amovible.

L'exploitant propose de mettre en place une convention avec la mairie pour l'entretien de la voirie

L'installation de traitement est équipée d'un système de brumisation afin de limiter l'envol de poussières

Les horaires lors des campagnes d'exploitation sont les suivants : 7h30 18h du lundi au vendredi

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Itinéraires des camions	☒
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom TAINE

Prénom Jean-Pierre

Qualité du signataire Président de la SAS

À Cressanges

Fait le 08/09/2025



Signature du (des) demandeur(s)